

## Discours direct, discours indirect, îlot textuel

### Comment rapporter des propos après un verbe de parole ?



Quand on écrit, on peut avoir besoin de rapporter des propos. Pour cela, il y a plusieurs moyens.

Par exemple, si Pierre a dit « Il fait beau », on peut rapporter ces propos comme cela :

D'après Pierre, il fait beau.

Comme le dit Pierre, il fait beau.

Il fait beau, selon Pierre.

« Il fait beau », a rappelé Pierre.

Pierre a fait la remarque suivante : « Il fait beau ».

Pierre a annoncé : « Il fait beau. »

Pierre a dit qu'il faisait vraiment « beau ».

Pierre a rappelé qu'il fait beau.

Si vous choisissez d'introduire ces propos par un verbe de parole, il y a encore plusieurs possibilités. Mais ces possibilités doivent être bien distinguées.

Pour rapporter ainsi les propos, vous pouvez :

#### 1) **choisir de citer exactement le propos, soit dans sa totalité, soit en partie seulement**

- si vous voulez citer exactement tout le propos ou une partie, il faudra utiliser des **guillemets** et veiller à donner la référence exacte

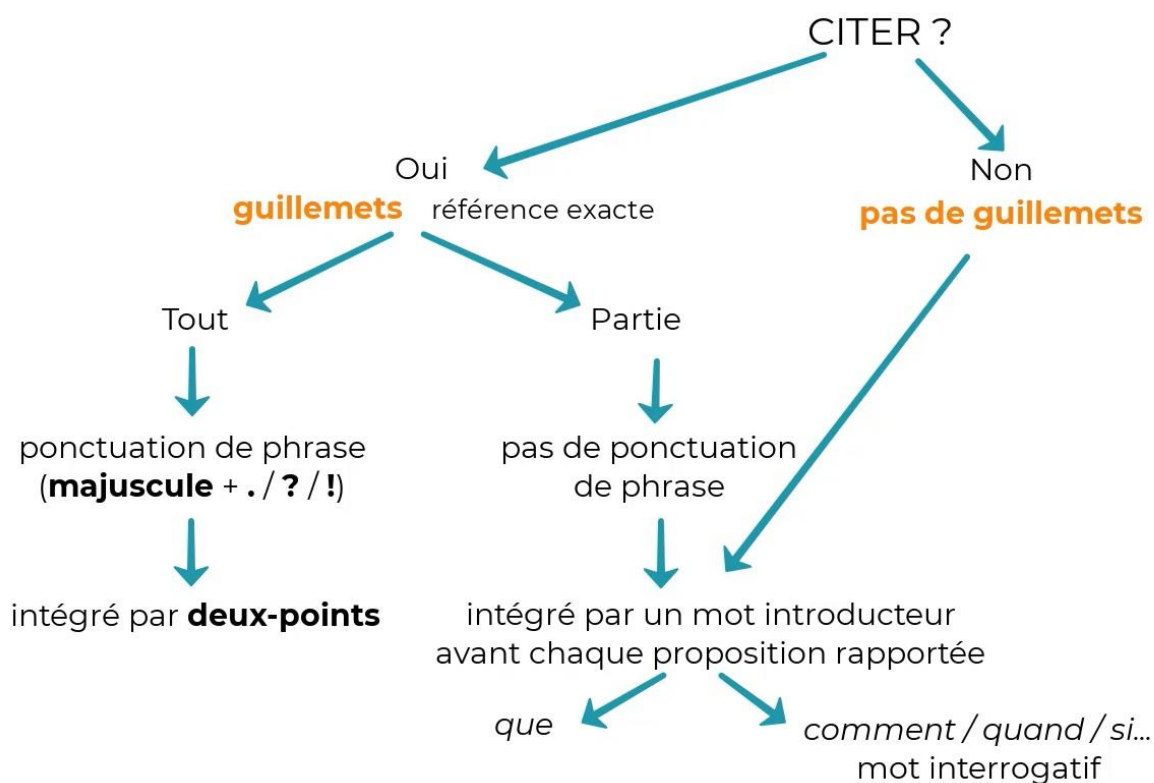
→ si vous citez le tout, le propos doit être ponctué de manière autonome, avec ses majuscules de début de phrase et ses signes de ponctuation finale : . / ? / !  
Pour l'intégrer après le verbe de parole, vous devrez utiliser les deux-points.

→ si vous ne citez qu'une partie du propos, cette partie ne peut pas comporter de ponctuation de phrase (pas de majuscule de début de phrase, pas de point ou point d'interrogation, d'exclamation, ni même point-virgule) ; cela ne peut pas être une phrase complète ou plusieurs phrases.

L'ensemble doit être intégré à la phrase par un mot introducteur : *que* en général ou *comment, quand, si* ou tout autre mot interrogatif pour les questions.

#### 2) **Si vous ne citez pas les termes employés**, chaque proposition rapportée doit être intégrée à la phrase par *que* en général ou par *comment, quand, si* ou tout autre mot interrogatif en cas de question.

On n'utilise alors **pas de guillemets** pour encadrer le propos, ni de signe de ponctuation comme le point ou le point d'interrogation par exemple.



### ATTENTION :

Si vous rapportez sans citer :

→ les propos intégrés par *que* ou autres mots introducteurs ne peuvent plus faire référence à la situation dans laquelle ils ont été produits :

⇒ il faut remplacer les **pronoms**, les **temps** et les **circonstants** faisant référence à cette situation pour qu'ils puissent s'interpréter en relation avec votre propre situation.

→ Si le propos rapporté est une question, le pronom sujet change de place, il ne peut plus être situé après le verbe.

Exemple :

→ Pierre **s'est demandé** : « **Serai-je** là **demain** ? »

→ Pierre **s'est demandé s'il serait** là le **lendemain**.

### ATTENTION :

Attention également, à l'écrit, on ne peut pas introduire une citation par la formule « Je cite », plutôt utilisée à l'oral.

De même, la formule « comme quoi » n'est pas utilisée comme mot introducteur dans un français standard.

Par exemple, on veut rapporter le propos suivant prononcé par Juliette, en s'adressant à Roméo : « Je ne veux pas aller à Rome ni me marier maintenant. ».

Si on veut citer intégralement le propos de Juliette.

→ on doit utiliser des **guillemets**, respecter la **punctuation des phrases** citées, et utiliser les **deux-points** après le verbe de parole :

On écrira donc :

Juliette dit : « **J**e ne veux pas aller à Rome ni me marier maintenant. ».

Si on veut citer seulement la formule « ne veut pas aller à Rome » employée par Juliette

→ On doit utiliser des **guillemets** autour de la formule citée, mais on ne peut pas utiliser de ponctuation de phrase à l'intérieur des guillemets, ni de majuscule en début de phrase, et on utilise un **mot introducteur**, ici **que** puisqu'il ne s'agit pas d'une question.

On écrira donc :

Juliette dit à Roméo **qu'**elle « ne veut pas aller à Rome ».

L'utilisation des guillemets indique que les propos, tout ou partie, proviennent de Juliette.

Enfin, si on ne veut pas citer exactement les termes employés, la proposition est intégrée à la phrase **sans guillemets**, et on utilise un **mot introducteur**, ici **que**.

On écrira donc :

Juliette dit à Roméo qu'elle ne souhaite ni déménager, ni se marier.

### À NOTER :

Quand on cite, les guillemets sont obligatoires ; il faut aussi penser à indiquer la source, par exemple le nom de l'auteur.

Sinon, cet emprunt pourrait être considéré comme du plagiat.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier que des propos rapportés après un verbe de parole le sont correctement, vous pouvez vous demander s'ils sont cités totalement ou en partie.

S'ils sont cités totalement, vérifiez qu'il y a bien une ponctuation de phrase : majuscule, point, point d'interrogation ou point d'exclamation.

Si vous ne citez pas exactement, vérifiez que chaque proposition rapportée est introduite par *que* ou, en cas de question, par *comment*, *quand*, *si* ou tout autre mot interrogatif et qu'il n'y a pas de guillemets.

Si vous ne citez pas entièrement le propos, vérifiez que la partie citée est moins longue qu'une phrase, qu'il y a bien des guillemets autour de la partie citée, qu'elle ne comporte aucune ponctuation de phrase et que chaque proposition rapportée est introduite par *que*, ou par un mot interrogatif en cas de question.